



ASSURANCE DES ACTIVITÉS DES DIÉTÉTISTES

Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et votre entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. L'assurance responsabilité professionnelle des entreprises protège l'entreprise et ses actifs dans de telles circonstances. Cette protection est recommandée si des professionnels travaillent pour ou pour le compte de votre entreprise et/ou qui facturent leurs services sous votre nom commercial.

Assurance responsabilité civile générale des entreprises

L'assurance responsabilité civile générale des entreprises protège les entreprises contre les pertes financières en cas de poursuites pour dommages corporels ou matériels causés par vos services ou vos activités commerciales et non liés à la prestation de services professionnels.

L'assurance responsabilité civile générale des entreprises est recommandée aux membres dont les professionnels travaillent ou fournissent des services pour le compte de leur entreprise, **mais qui n'ont pas de contenu ou de biens à assurer.**

Faits saillants de l'assurance responsabilité civile générale pour les entreprises :

Blessures corporelles et dommages matériels	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Préjudices personnels et préjudices imputables à la publicité	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Produits-opérations achevées	Jusqu'au montant de garantie sélectionné
Responsabilité civile des locataires	500 000 \$
Paiements médicaux	5 000 \$ par personne/ 25 000 \$ par accident
Automobile de non-proprétaire	1 000 000 \$

Le contenu, la perte d'exploitation, et la criminalité

Recommandée aux membres qui exploitent une entreprise **et ont du contenu ou des biens à assurer.**



Le contenu comprend les articles habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que le stock et les améliorations.



L'assurance des pertes d'exploitation couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).



La garantie contre la criminalité protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise.

Faits saillants de l'assurance du contenu, des pertes d'exploitation et la criminalité :

Contenu des bureaux/bris d'équipement	50 000 \$ (des limites plus élevées sont disponibles)
Pertes d'exploitation	Perte réelle subie / 250 000 \$ agrégés
Criminalité	10 000 \$

Options de protection supplémentaire pour les entreprises :

- Cybersécurité et atteinte à la vie privée
- Assurance responsabilité liée aux pratiques d'emploi
- Le forfait de services juridiques
- Les solutions juridiques pour les entreprises
- Couverture accident 24 heures sur 24

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veillez consulter le site www.dietitians.bmsgroup.com ou contacter BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée

1-844-200-7210

dietitians.insurance@bmsgroup.com

www.dietitians.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

